

La Lega perd, le PLR gagne et reste le plus fort

TESSIN Le parti de droite régionaliste se voit vidé de quatre sièges. Il obtient 19,15% des voix et les libéraux-radicaux 25,7.

La Lega (droite régionaliste) semble en perte de vitesse au Grand Conseil tessinois. Elle y a perdu quatre sièges. Le PLR confirme, quant à lui, sa position de plus grande force au parlement du canton transalpin, mais il perd néanmoins un siège. Au terme du dépouillement des votes, le Parti libéral-radical (PLR) compte 25,7% des voix. La Lega 19,15%. La participation des Tessinois

au vote était de 59,3%. Avec 13,4% des suffrages, le PS n'a pas réitéré le bon résultat obtenu, dimanche, pour l'élection au Conseil d'Etat. Il parvient, cependant et de justesse, à confirmer ses 13 députés. Le PDC, n'a quant à lui pas réussi à garder ses 17 sièges. Les démocrates-chrétiens seront 16. L'UDC est passée de six à sept députés. Le MPS (Mouvement pour le socialisme) a triplé le

nombre de ses représentants, passant d'un à trois avec 2,4% des suffrages. Les Verts, quant à eux, ont gardé leurs six sièges.

La petite formation Montagna Viva du député Germano Mattei, élu en 2015, doit céder la place au nouveau groupe Più donne (Davantage de femmes). Pour sa première apparition sur la scène politique, il remporte deux sièges. **ATS RÉD**



Le comptage a continué, tard hier soir, pour quelques communes. KEYSTONE

EN BREF

FRIBOURG Climat: réunion entre Conseil d'Etat et jeunes

Le Conseil d'Etat fribourgeois a rencontré lundi soir des jeunes du canton engagés en faveur de la défense du climat. Le débat, une première en Suisse, a passé en revue les pistes pour répondre aux revendications touchant à l'urgence de la situation. **ATS**

ZURICH Bonhomme hiver en feu



Zurich a fêté son traditionnel Sechseläuten hier. Après le cortège des corporations de métiers, le Böögg, le bonhomme hiver des Zurichois, a été brûlé. Sa tête a explosé après 17 minutes et 45 secondes, soit dans la moyenne. **ATS**

Le peuple votera sur l'homophobie

RÉFÉRENDUM Plus de 70 000 signatures récoltées contre la norme condamnant les discriminations liées à l'orientation sexuelle.

PAR PHILIPPE CASTELLA

Les opposants à la norme contre l'homophobie ont déposé, hier, un référendum muni de 70 316 signatures à la Chancellerie fédérale, alors que 50 000 sont nécessaires. Le peuple suisse sera donc appelé à voter sur cette question sensible, probablement en février prochain. «C'est un grand succès», salue Marc Früh, porte-parole romand du comité d'initiative. Soutenu principalement par l'UDF et les jeunes UDC, ce référendum s'oppose à un ajout, dans l'article du Code pénal, consacré à la discrimination et à l'incitation à la haine. Cet article vise à condamner des actes ou des propos discriminatoires envers des personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse. A l'initiative du socialiste valaisan Mathias Reynard, le Parlement a ajouté à ces trois critères celui de l'orientation sexuelle. L'objectif visé est de protéger la communauté homosexuelle, bisexuelle, transgenre ou intersexe (LGBTI).

Une norme bâillon

«Cette loi est liberticide», argue Marc Früh. «Ces personnes sont déjà protégées par les droits de l'homme. Il n'est pas nécessaire d'avoir une loi qui sera comme une épée de Damoclès à chaque discussion sur la sexualité et l'homosexualité.» Pour le montrer, les membres du comité référendaire, qui sont venus déposer les cartons de signatures, arboraient, hier, des masques d'hygiène avec une croix rouge, symbole du bâillon que constituerait cette norme.

Le comité référendaire défend-il la liberté de tenir des propos homophobes? «Pas du tout», se défend Marc Früh, «les lois actuelles permettent déjà de ju-



Les membres du comité référendaire ne veulent pas être «bâillonnés». KEYSTONE

ger ces cas, mais on doit pouvoir parler librement des questions de sexualité. Cela ne doit pas devenir un tabou.» Et le Bernois de citer des exemples de ce qu'il juge inacceptable, celui d'un pasteur en Angleterre qui s'est fait arrêter simplement pour avoir cité la Bible, celui d'un boulanger aux Etats-Unis condamné pour avoir refusé de placer un couple d'hommes qui s'embrassent sur une tourte de mariage. Polémique sur la récolte La récolte de signatures a été entachée par une violente polémique. «Les opposants utilisent le mensonge pour faire si-

gnifier la population», a dénoncé, il y a une dizaine de jours, le conseiller national Mathias Reynard. Il avait lui-même été interpellé pour signer un référendum pour lutter contre l'homophobie dans l'armée. Du côté du comité référendaire, on reconnaît que des jeunes ont récolté des signatures en employant un prétexte. Mais il s'agit de cas isolés, et «ces signatures ont été retirées», assure Marc Früh. «J'aimerais bien savoir comment ils ont procédé pour retirer ces signatures», s'interroge Mathias Reynard. D'après les

ble et que ce n'est pas gagné d'avance.»

Autre crainte confiée par le socialiste: «Dans les autres pays où il y a eu des débats nationaux à ce sujet, on a assisté à une augmentation des discriminations liées à l'orientation sexuelle. Ça libère certaines haines.»



«On doit pouvoir parler librement des questions de sexualité.»

MARC FRÜH
PORTE-PAROLE ROMAND
DU COMITÉ D'INITIATIVE

D'un autre côté, ce débat populaire pourrait aussi être une chance à ses yeux: «Il n'y aurait pas de plus beau signal pour les personnes victimes de discrimination ou de harcèlement qu'un oui massif de la population.» Il compte sur une forte mobilisation. «Il y a une semaine, on a lancé un appel en Suisse romande. En quelques heures, un millier de personnes ont donné leurs coordonnées et assuré qu'elles étaient prêtes à s'engager. C'est un signal fort!» Sur le fond, Mathias Reynard rappelle: «Cette norme ne remet pas en question la liberté d'expression. Les gens pourront continuer à être contre le mariage pour tous ou l'adoption par des couples de même sexe. Ce qui ne sera plus autorisé, ce sont les appels à la haine. Certains cas portés jusqu'au Tribunal fédéral montrent qu'aujourd'hui, il y a une lacune juridique.»

Craintes et chance

Et le Valaisan d'afficher ses craintes: «Les méthodes utilisées pour la récolte de signatures laissent imaginer ce que sera la campagne.» Il s'attend à ce qu'elle soit très émotionnelle. «Le fait que le référendum ait abouti montre que cela reste une question sensi-

JUSTICE

Renversée, elle risque de perdre son permis

Une piétonne renversée par une voiture risque de perdre son permis de conduire. Le Tribunal fédéral a confirmé la décision des autorités saint-galloises de la soumettre à un examen d'aptitude à la conduite vu son taux d'alcoolémie au moment de l'accident. **ATS**

RACISME

Près de 300 cas recensés

Le racisme s'exprime souvent au bureau et à l'école. S'il vise surtout les noirs et les musulmans, les Français et les Allemands ne sont pas épargnés. Les centres de conseil en Suisse ont recensé 278 cas de discrimination raciale en 2018. **ATS**

TOURISME

Le camping glamour à la cote

Le camping a la cote. Le TCS a affiché des records en matière de nuitées et de chiffre d'affaires en 2018. Ils s'expliquent surtout par de bonnes conditions météorologiques et l'intérêt grandissant pour le glamping (camping glamour). **ATS**